

ANDBANK
Private Bankers

/ RAPPORT
ANNUEL **2025**
ANDBANK MONACO SAM

Sommaire

01

p. 5

**Message de l'Administrateur
Délégué**

03

p. 13

**L'environnement
financier**

05

p. 21

Chiffres-clés

07

p. 29

**Bilan social
au 31 décembre 2025**

09

p. 35

**Annexes aux comptes sociaux
clos au 31 décembre 2025**

11

p. 49

**Rapports des Commissaires
aux Comptes**

02

p. 9

**Le Groupe
ANDBANK**

04

p. 17

**Administration
et Direction Générale**

06

p. 25

**Rapport
de gestion**

08

p. 33

**Soldes intermédiaires
de gestion**

10

p. 47

**Résultats
financiers 2025**

12

p. 53

**Assemblée Générale
Ordinaire**



01

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR
DÉLÉGUÉ

Message de l'Administrateur Délégué

Gérard GRISETI

Administrateur Délégué

2025 a rappelé aux investisseurs que les marchés n'évoluent jamais en ligne droite. L'Europe a surperformé en début d'année, portée par une combinaison rarement réunie depuis longtemps : perspective de baisse des taux et espoir d'un meilleur cycle domestique. Puis est arrivé le choc du printemps avec la salve des droits de douanes américains qui ont brutalement rappelé qu'un marché peut corriger très vite dès lors que l'on touche au commerce mondial ou à la visibilité sur la croissance. Les actifs américains ont alors décroché violemment avant d'orchestrer un redressement finalement spectaculaire.

Par la suite, l'Europe n'a pas démerité. La réhabilitation de certains secteurs longtemps délaissés a permis aux marchés européens de finir l'année proches de leurs plus hauts, voire sur des records. Les banques ont été parmi les grandes gagnantes de 2025, tandis que le secteur de la défense enregistrait des gains significatifs.

Sur le marché des changes, l'année 2025 a été marquée par des évolutions significatives : le dollar, habituellement soutenu lors des périodes d'incertitude, a cette fois-ci moins pleinement joué son rôle protecteur, tandis que l'euro s'appréciait face au billet vert au cours de l'année.

S'agissant des taux d'intérêts, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire. Son taux de dépôt a été ramené à 2% après quatre baisses de 25 points de base en 2025. Pour autant, la diminution des taux directeurs n'a pas suffi à instaurer un environnement uniformément favorable aux obligations souveraines de long terme. Les marchés ont en effet commencé à réintroduire une forme de prime de risque économique au sein même de la zone euro. D'une part, l'inflation a continué de converger vers l'objectif de 2%, permettant à la BCE de desserrer l'étau monétaire. D'autre part, la combinaison d'un choc budgétaire allemand, d'une offre accrue de dette et d'un environnement géopolitique plus incertain a empêché les taux longs de se détendre dans les proportions qui pouvaient être anticipées en début d'année. L'année 2025 ne s'est donc pas caractérisée par une simple année de "baisse des taux", mais d'avantage par un mouvement de reconfiguration et de pentification de la courbe de taux européens.

En synthèse, 2025 aura été une année de transition plus que de rupture. Elle n'a pas invalidé la domination américaine, mais elle en a montré la fragilité ponctuelle. Elle n'a pas consacré un leadership européen durable, mais elle a redonné à l'Europe une crédibilité boursière et macroéconomique qu'elle avait largement perdue. Et surtout, elle a rappelé qu'en matière de gestion, le point clé n'est pas de prévoir parfaitement le prochain choc, mais de construire des portefeuilles capables d'absorber des rotations rapides entre styles, zones, devises et segments de taux.

Dans cet environnement exigeant, les résultats d'Andbank Monaco en 2025 ont témoigné d'une solide résilience. Globalement, nos marges nettes sur commissions ont progressé, une évolution qui nous a permis d'atténuer les effets de la baisse des taux, notamment son incidence sur nos marges de crédits. Ainsi, sur l'ensemble de l'exercice 2025, les marges nettes sur commissions ont dépassé le niveau cumulé de nos marges financières, traduisant à notre grande satisfaction une évolution favorable et une diversification accrue de la structure de nos revenus.

Les commissions de services et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières ont sensiblement progressé. Cette progression s'explique par la volatilité des marchés financiers, source d'activité dynamique au sein des portefeuilles-titres, mais également par le bon niveau de nos actifs gérés sous mandats qui poursuivent leur progression et approchent désormais 40% de l'ensemble des avoirs détenus par notre clientèle.

Sur base de ces performances enregistrées au titre de l'exercice 2025, notre Produit Net Bancaire s'est établi à 25,6 millions d'euros. Par ailleurs, la maîtrise rigoureuse de nos charges générales d'exploitation nous a permis d'enregistrer un résultat brut d'exploitation (avant versement des indemnités d'administrateurs) de 9,4 millions d'euros.

L'exercice 2025 s'est clôturé sur un résultat net comptable de 2,8 millions d'euros, affecté en totalité en report à nouveau, venant ainsi renforcer sensiblement nos fonds propres.

Ces résultats particulièrement satisfaisants ont été rendus possibles grâce à l'expertise et au fort engagement de nos collaborateurs, ainsi qu'à la confiance renouvelée de nos clients, qui se reflète dans la stabilité et l'importance des actifs qu'ils nous confient.

Par ailleurs, nous sommes parvenus à maintenir de solides niveaux de ratios de risques. Notre ratio de liquidité à court terme (LCR), qui s'établit à 382%, demeure à un niveau particulièrement solide, très significativement supérieur aux exigences réglementaires de 100%. Quant à notre ratio de solvabilité, il poursuit son amélioration pour se situer en fin d'année à 26,24%, à comparer à une exigence réglementaire de 13%.

Notre trajectoire, pleinement inscrite dans celle du Groupe Andbank, reflète la solidité de ses fondamentaux ainsi que la constance de son engagement sur l'ensemble des marchés où il opère dans le monde. Nos résultats ont suscité la satisfaction de nos actionnaires et de nos partenaires, toujours confiants dans notre modèle de développement entièrement orienté au service de la Banque Privée. Nous les remercions vivement pour cela.

Nous tenons également à remercier les Autorités Monégasques pour leur intérêt envers notre ancrage progressif depuis près de quinze ans en Principauté. Nous poursuivons ainsi notre accompagnement auprès des grandes familles locales qui résident à Monaco et auprès de celles qui s'y installent. Nous consolidons notre stratégie en fonction de nos atouts que sont la flexibilité liée à notre taille, la rapidité dans la prise de décisions, la robustesse de nos fondamentaux financiers et la séniorité de nos équipes.

L'ensemble de ces éléments constituent un socle solide qui nous permettra d'aborder dans de bonnes conditions la gestion des résultats de l'exercice 2026. Le principal enjeu de cette année devrait résider dans la capacité à évoluer dans un environnement de taux d'intérêt potentiellement plus instable, dans un contexte où, au moment où nous rédigeons ces lignes, les marchés actions demeurent particulièrement volatils et où la situation géopolitique reste tendue.

Nous poursuivrons ainsi notre démarche d'origine, en prenant soin de toujours rester fidèles à notre principal objectif, à savoir la protection et la croissance du patrimoine de nos Clients.

02 /

LE GROUPE
ANDBANK

Le Groupe ANDBANK

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte économique et financier exigeant, marqué par la transition vers des politiques monétaires progressivement moins restrictives, un contexte géopolitique complexe et une accélération de certaines mutations structurelles de l'économie mondiale. Dans ce cadre, le groupe Andbank a réalisé une année très positive, confirmant la pertinence et la solidité de son modèle économique. En 2025, le bénéfice du Groupe a atteint 50,6 millions d'euros, soit une hausse de 10% par rapport à l'année précédente, marquant ainsi quatre années consécutives de croissance à deux chiffres.

Le volume d'activité s'est élevé à 66,15 milliards d'euros, après une progression record de 13,8 milliards d'euros, soit une hausse de 26,3%. Cette croissance a été soutenue à la fois par la collecte de nouveaux actifs, à hauteur de 10,2 milliards d'euros, et par un effet de marché positif.

Nos actifs sous gestion ont ainsi atteint le niveau record de 62 milliards d'euros, en hausse de 26,8%, tandis que les encours de crédits alloués à notre clientèle ont progressé de 20,4% pour s'établir à 4,2 milliards d'euros. Notre présence en Espagne a confirmé son rôle de principal moteur de croissance, avec une hausse de 33,9% de son volume d'activité, représentant à elle seule 40,3 milliards d'euros d'actifs. En Andorre, notre volume d'affaires a progressé de 15,7% pour atteindre 7,6 milliards d'euros et les encours de prêts ont progressé de 23% à hauteur de 1,3 milliards d'euros.

En termes de contribution au résultat net, l'Espagne a contribué à hauteur de 24 millions d'euros, suivie par Andorre pour 10 millions d'euros, de Monaco avec 8,5 millions d'euros puis du Luxembourg pour 7 millions d'euros. Plus globalement, l'activité à l'international a contribué à hauteur de 40 millions d'euros au résultat net du Groupe.

Le renforcement des fonds propres a également constitué un point fort de l'année. Les capitaux propres ont progressé de 11% pour atteindre 810 millions d'euros, tandis que le ratio de fonds propres de base 1 (Tier 1) s'établissait à 18,2% et le ratio CET1 à 16,4%, niveaux qui témoignent de la solidité financière du Groupe. Par ailleurs, le ratio de liquidité (LCR) a atteint 335%, largement supérieur aux exigences réglementaires. Quant au ratio de liquidité à court terme (LTD), il s'est établi à 46%, témoignant d'une situation de liquidité particulièrement confortable.

Au cours de l'année, Fitch Ratings a confirmé la notation BBB avec perspective stable, positionnant une fois de plus Andbank comme la banque la mieux notée d'Andorre. L'agence a notamment souligné la diversification internationale du Groupe, son envergure, sa rentabilité satisfaisante, la qualité de ses actifs et la gestion prudente de ses liquidités.

D'un point de vue plus stratégique, 2025 a également été une année charnière en termes de développement. D'une part, le Groupe a renforcé sa présence au sein de sa filiale MyInvestor en finalisant une levée de fonds de 30 millions d'euros, atteignant une valorisation supérieure à 300 millions d'euros. D'autre part, la vente de la licence bancaire d'Andbank au Brésil à Creditas a été finalisée et, à la suite d'une scission, 75% des activités de banque privée restent au sein d'Andbank.

En matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), le Groupe a continué de renforcer son engagement envers des initiatives sociales à fort impact, en particulier le soutien à la recherche contre le cancer. Andbank a ainsi maintenu sa participation dans divers projets de premier plan pour la lutte contre le cancer tels que la Fondation Sant Joan de Déu, la Fondation FERO, la Fondation Contigo et la Fondation CRIS Cancer.

Andbank reste fermement engagée dans une trajectoire de croissance efficiente et rentable, fondée sur une vision à long terme et des valeurs solides. Le professionnalisme, l'intégrité, l'accessibilité, la confiance et la transparence guident ainsi au quotidien nos activités et nos relations avec nos clients.

Le Groupe Andbank exprime sa profonde gratitude à ses équipes pour leur engagement et leur dévouement.

LE GROUPE ANDBANK

Les Actionnaires et le Conseil d'Administration

03 / L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'environnement financier

Le contexte géopolitique observé durant l'année 2025 fut particulièrement agité et anxiogène. Le 2 avril, l'annonce par les États-Unis de droits de douane généralisés sur les importations, à des niveaux inédits depuis plus d'un siècle, a pris les marchés de court. Ces mesures ont ravivé les craintes d'une escalade protectionniste mondiale et provoqué un net regain d'aversion au risque sur l'ensemble des marchés financiers.

Parallèlement, les tensions au Moyen-Orient se sont intensifiées. En juin, des frappes israéliennes contre l'Iran ont entraîné une hausse temporaire des prix du pétrole et accru l'incertitude géopolitique. Ce climat a particulièrement affecté les secteurs sensibles tels que le transport aérien et l'énergie, tout en renforçant l'attrait pour les actifs refuges tels que l'or.

Enfin, la guerre russo-ukrainienne a continué de peser sur le contexte géopolitique. Le conflit, toujours non résolu, a maintenu une pression structurelle sur les marchés de l'énergie en Europe, contribuant à la volatilité des prix du gaz et à une incertitude persistante sur les perspectives d'inflation.

Plusieurs initiatives diplomatiques ont pourtant émergé, sans pour autant déboucher sur un cessez-le-feu durable. Donald Trump s'est d'ailleurs personnellement impliqué dans ce conflit en tentant une médiation qui pour l'heure, n'a pas abouti.

Malgré ce climat géopolitique tendu, les marchés d'actions sont parvenus à enregistrer une performance notable cette année, non sans connaître des phases de volatilité. L'annonce portant sur la mise en place de droits de douane américains avait provoqué en avril une chute brutale des marchés mondiaux, incitant Donald Trump à faire machine arrière. Ce revirement a finalement soutenu l'ensemble des marchés, qui ont ensuite retrouvé une dynamique haussière.

Par la suite, c'est le secteur de l'Intelligence Artificielle qui a donné un nouveau souffle aux marchés en apportant des perspectives de croissance structurelle solides, malgré des incertitudes grandissantes sur les valorisations de certains acteurs.

Sur le plan macroéconomique, l'année a été marquée par un débat animé autour du calendrier et de l'ampleur des baisses de taux de la part de la Fed. Jerome Powell, qui préside la Banque Centrale s'est montré soucieux du niveau d'inflation et a opté pour le statu quo en matière de taux sur les trois premiers trimestres de l'année écoulée.

Ce n'est qu'en fin d'année, et sous le poids d'importantes pressions de la part de l'administration Trump, que la Réserve Fédérale a initié un nouveau cycle de baisse des taux directeurs. Cette nouvelle phase s'est alors appuyée sur les signes palpables d'essoufflement de l'économie américaine et des fragilités autour du marché du travail, dans un contexte d'inflation contenue.

Le marché obligataire a, quant à lui, été dominé par une forte sensibilité à ces chocs macroéconomiques et géopolitiques. D'un côté, les annonces de mesures protectionnistes américaines au printemps ont ravivé les craintes d'un ralentissement économique mondial, entraînant des mouvements de fuite vers la qualité et une baisse ponctuelle des rendements des obligations souveraines les mieux notées. De l'autre, la

persistance des tensions géopolitiques (guerre russo-ukrainienne et instabilité au Moyen-Orient) a favorisé l'accélération du réarmement des États entraînant une hausse des émissions de dette publique pour financer les dépenses militaires.

Ce contexte a exercé une pression à la hausse sur les rendements obligataires et les pays les mieux notés ont continué d'attirer les investisseurs, tandis que les États les plus endettés ont vu leurs spreads s'élargir.

L'or a pour sa part enregistré une progression spectaculaire. Soutenu par le contexte géopolitique tendu, et face aux inquiétudes sur la croissance, l'once d'or a particulièrement été recherchée et l'intérêt grandissant des banques centrales pour cet actif a accentué davantage le mouvement. C'est sur une hausse inédite de 65% que l'or a clôturé l'année écoulée.

A contrario, le Dollar a souffert tout au long de l'année sous l'effet des politiques incertaines aux États-Unis et d'une moindre attractivité des actifs libellés en devise américaine. Avec une baisse quasi-continue sur l'année passée, il clôture l'année en recul face aux principales monnaies étrangères, effaçant près de 12% contre l'Euro.

De manière plus globale, l'année 2025 aura été marquée par une forte progression des marchés, portés par une résilience inattendue face aux tensions géopolitiques et aux incertitudes macroéconomiques.

L'année 2026 s'ouvre sur une dynamique favorable. Néanmoins, il conviendra de rester vigilant à certains égards. Tout d'abord les valorisations de certains actifs qui entourent le secteur de l'IA seront scrutées et les investisseurs portent une attention particulière aux investissements massifs annoncés par certains acteurs. Par ailleurs, le contexte géopolitique demeure préoccupant et un enlisement des conflits aurait un impact non négligeable sur la croissance.

Une vigilance accrue devra être apportée aux marchés actions afin d'intégrer ces actifs risqués dans un scénario global d'investissement, tout en restant attentifs aux politiques de soutien monétaires accommodantes et aux plans de relance budgétaires qui pourraient être mis en place en Europe et aux États-Unis. Les évolutions géopolitiques et sectorielles susceptibles d'engendrer de nouveaux épisodes de volatilité sur les marchés financiers constitueront un autre point d'attention sensible afin de privilégier, à terme, une gestion active des portefeuilles tout en conservant une approche résolument sélective des titres en portefeuille.

04 /

ADMINISTRATION
ET DIRECTION GÉNÉRALE

Administration et Direction Générale au 31/12/2025

Conseil d'Administration

José Luis MUÑOZ LASUEN

Président

Gérard GRISETI

Administrateur Délégué

**ANDORRA BANC AGRICOL REIG, S.A.,
représentée par Josep Xavier CASANOVAS ARASA**

Administrateur

**ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU,
représentée par Juan Luis GARCIA ALEJO**

Administrateur

Thomas DOZIN

Administrateur

Direction Générale

Gérard GRISETI

Administrateur Délégué

Jean-Daniel TROY

Directeur Général Adjoint

Commissaires aux Comptes

Sandrine ARCIN

Stéphane GARINO

Siège d'Andbank Monaco SAM

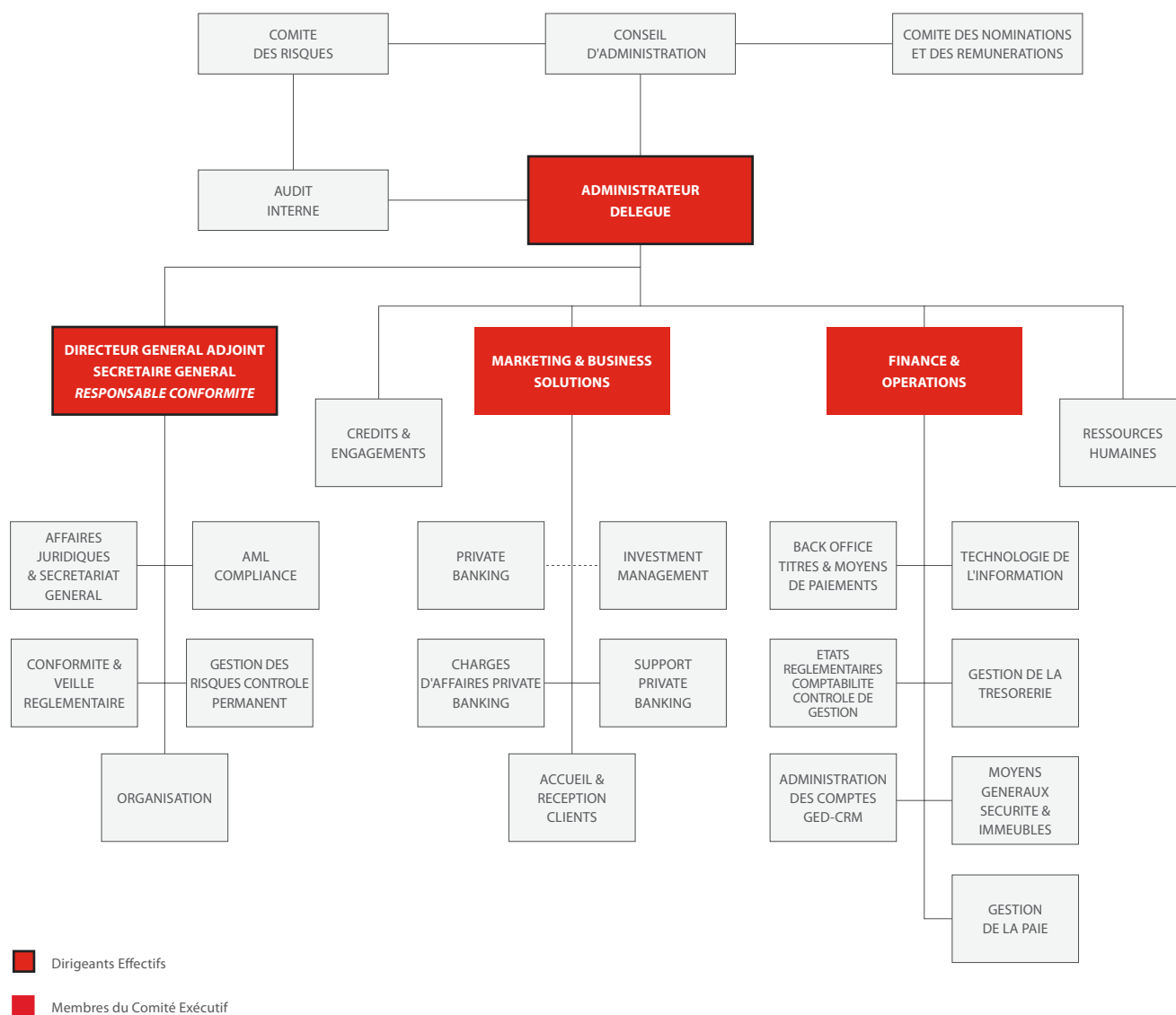
1, avenue des Citronniers MC - 98000 MONACO

Tél. : + 377.93.25.30.13

Internet : <https://www.andbank.com/monaco/>

RCI Monaco 07 S 04639

Organigramme d'Andbank Monaco SAM



05 / CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés 2025

	en milliers d'euros		
	2024	2025	Evolution
Total du Bilan	690 269	561 197	-18,7%
Crédits à la clientèle	326 303	331 282	1,5%
Obligations et autres titres à revenu fixe			0,0%
Dépôts de la clientèle	476 155	355 061	-25,4%
Conservation titres de la clientèle	652 493	747 282	14,5%
Produit Net Bancaire	26 945	25 577	-5,0%
Frais Généraux	22 380	21 450	-4,1%
Résultat Brut d'Exploitation	4 210	3 784	-10,1%
Résultat courant avant impôts	4 191	3 756	-10,4%
Résultat Net	3 374	2 800	-17,0%
Capitaux propres avant répartition	43 327	46 127	6,5%
Effectifs présents au 31/12/2025	58	55	-5,2%
dont CDD	1	4	
dont alternance	1	2	

06 /

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

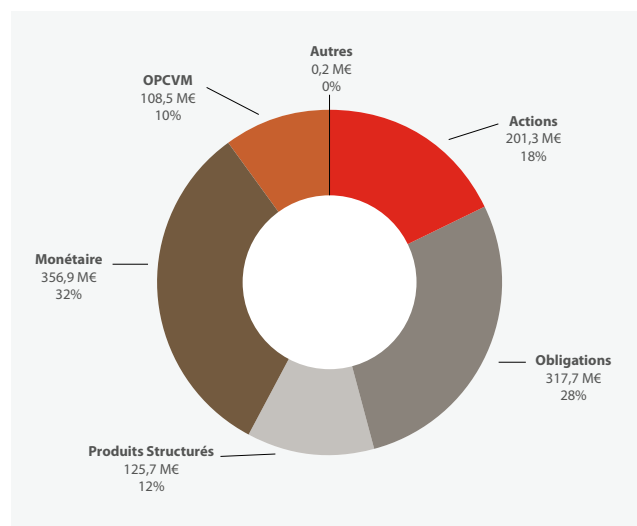
Les activités financières, de gestion et de conseil

La répartition des investissements par classes d'actifs des avoirs de la clientèle a quelque peu évolué entre la fin de l'année 2024 et celle de l'exercice 2025, au gré des mouvements des taux d'intérêt observés sur les marchés.

Ainsi, sous l'impulsion des taux d'intérêt positifs, la composition des avoirs de nos clients est restée majoritairement orientée vers les placements sur instruments de taux et monétaires. Les encours investis en actions ont, quant à eux, évolué au gré de la volatilité des marchés mais impactés par l'effet de la dévalorisation des actifs en USD.

D'une manière générale, la volatilité des marchés financiers a mis en évidence la nécessité de privilégier la qualité et la visibilité, ces évolutions ont bénéficié aux actifs placés sous mandats de gestion et conventions de conseil qui représentent, à fin décembre, 36% de l'ensemble des avoirs détenus par notre clientèle.

A fin 2025, l'allocation globale par grandes classes d'actifs des dépôts et de la conservation titres de notre clientèle peut être schématisée de la façon suivante :



Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2025 et soumettre à votre approbation les comptes d'Andbank Monaco SAM dudit exercice.

Mme Sandrine ARCIN et M. Stéphane GARINO, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'activité clientèle

Au-delà des données comptables commentées dans ce rapport, nous avons résumé les principales tendances de nos activités en termes de fortune clientèle et de Produit Net Bancaire.

Sur l'exercice 2025, le montant des encours détenus par nos clients a légèrement décru par rapport au niveau observé à fin 2024. La valorisation globale des avoirs de la clientèle a, pour partie, pâti de la baisse du dollar contre euro, pour autant, l'accroissement constaté du nombre et des encours placés en mandats de gestion sous mandats et en conventions de conseil marque la confiance et la satisfaction que nos clients placent en nos gestionnaires et en la pertinence de notre approche disciplinée et diversifiée.

Les encours de crédits accordés à notre clientèle ont légèrement progressé comparativement à fin 2024. Bien que les taux d'intérêts aient poursuivi une tendance baissière en 2025, le coût de la dette supporté par nos clients emprunteurs reste plus élevé qu'auparavant. Cependant la mise en place de nouveaux financements nous a permis de compenser plus ou moins les concours de crédits arrivés à échéance.

Dans un contexte de volatilité accrue, nos stratégies d'investissement ont bénéficié d'un regain d'intérêt de la part de nos investisseurs, ce surcroît d'activité s'est répercuté sur nos marges nettes de commissions et plus particulièrement sur celles liées aux opérations sur valeurs mobilières. Elles excèdent désormais sensiblement les marges financières qui, a contrario, ont souffert de la baisse des taux d'intérêt, dans la continuité du tournant entamé au cours du deuxième trimestre 2025.

L'activité et les résultats 2025

Analyse du Bilan

Le total du bilan a diminué de 18,70% sur l'exercice 2025 pour s'établir à 561.197 K€ en fin d'année.

A l'actif :

Les créances sur les établissements de crédit sont en forte diminution et totalisent 217.370 K€.

Les créances sur la clientèle atteignent 331.282 K€, en augmentation de 4.979 K€, soit +1,53%.

Au passif :

Les dettes envers les établissements de crédit baissent de 6,25% pour atteindre le montant de 144.280 K€.

Les comptes créditeurs de la clientèle baissent de 25,43% et s'élèvent à 355.061 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 337 K€, en hausse de 28 K€ par rapport à 2024.

Les capitaux propres comptables, avant répartition, atteignent 46.127 K€, soit une hausse de 2.800 K€ liée à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 en report à nouveau.

Analyse du Compte de Résultat

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'élève à 25.577 K€, en baisse de 5,08% sur l'exercice.

Cette variation s'explique exclusivement par la forte réduction de nos marges financières nettes, conséquence des baisses successives des taux d'intérêt tout au long de l'année 2025. Cette baisse a cependant été partiellement compensée par la hausse des commissions nettes sur titres et services reçus.

En effet, les commissions liées à l'activité ont progressé. Le montant net de ces commissions a ainsi atteint 12.303 K€, en hausse de 8,17% sur l'exercice.

Les charges générales d'exploitation, quant à elles, s'élèvent à 21.450 K€, en baisse de 4,16% par rapport à l'exercice précédent.

Parmi ces charges, les frais de personnel (hors indemnités d'Administrateurs) représentent 9.904 K€, soit 39% du PNB. Ce ratio avoisine celui constaté sur l'exercice précédent (36%).

Les autres frais administratifs s'élèvent à 11.546 K€, soit une baisse de 1.254 K€, essentiellement due à une baisse des indemnités versées aux Administrateurs comparativement à 2024 (- 1.170 K€).

Des dotations nettes aux amortissements ont, par ailleurs, été constituées à hauteur de 344 K€.

Le résultat courant avant impôt pour 2025 ressort ainsi à 3.756 K€, en baisse de 10%.

Après déduction de 932 K€ d'impôt sur les bénéfices, le résultat net s'élève, quant à lui, à 2.800 K€.

La structure

L'effectif à la fin de l'année était de 55 salariés, dont 4 collaborateurs en contrat à durée déterminée et 2 alternants.

Les comptes sociaux

Le résultat social d'Andbank Monaco SAM enregistre un bénéfice de 2.800 K€.

Les actionnaires

Au 31 décembre 2025, la répartition du capital se décompose comme suit :

- 199 497 actions à ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (94,99%)
- 10 500 actions à Monsieur Gérard GRISETI (5%)
- 1 action à ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action à Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN
- 1 action à Monsieur Thomas DOZIN

Les opérations ou marchés au sens de l'article 44 de la Loi n°1.573 du 8 avril 2025

Les opérations ou marchés visés à l'article 44 de la Loi n°1.575 sont :

- la ligne de financement de 90 M€ (de type « standby ») octroyée en 2011 par Andorra Banc Agricol Reig S.A. ;
- les opérations interbancaires entre différentes sociétés du Groupe Andbank ;
- les indemnités d'Administrateurs ;
- la mise en place, depuis 2014, d'accords de niveaux de service (SLA) couvrant des activités sous-traitées auprès de la maison mère en Andorre, Andorra Banc Agricol Reig S.A..

Cette liste, autorisée par le Conseil d'Administration, a été remise à nos Commissaires aux Comptes qui présenteront aux actionnaires un rapport spécial à ce sujet, pour leur approbation.

Les opérations interbancaires avec Andbank Andorre consistent en l'utilisation des services de celle-ci en matière de salle des marchés et de correspondant banking, conformément à la politique du Groupe en matière de gestion de la trésorerie.

Au 31 décembre 2025, elles se répartissent ainsi :

- prêts à Andbank Andorre de 74.984 K€, garantis par le nantissement d'espèces ;
- emprunts auprès d'Andbank Andorre de 125.000 K€.

Les conditions appliquées aux prêts correspondent aux taux interbancaires.

Les conditions appliquées aux emprunts correspondent aux taux appliqués par la Banque de France.

Le total des revenus sur ces prêts pour l'année est de 2.119 K€ et celui des charges sur les emprunts intragroupe est de 2.907 K€.

Les mandataires sociaux

Concernant le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux, pour ce qui concerne le Président, celui-ci ne perçoit aucune rémunération ni avantage.

L'Administrateur Délégué reçoit sa rémunération et ses avantages directement d'Andbank Monaco SAM.

Des indemnités ont été allouées aux Administrateurs à hauteur de 5.685 K€ au titre de l'exercice 2025.

Mandats du Président : Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN

- Administrateur d'Andbank Luxembourg, S.A.
- Président de Quest Wealth Advisers, INC (Panama)
- Président de Quest Capital Advisers Agente de Valores, S.A. (Uruguay)
- Président d'And PB Financial Services, S.A. (Uruguay)
- Président d'Andorra Assegurances Agricol Reig, SAU (Andorre)
- Président d'APW Uruguay, S.A.

Mandats de l'Administrateur Délégué : Monsieur Gérard GRISETI

- Président d'And Private Wealth S.A. (Suisse)

Assemblées Générales tenues au cours de l'exercice

Une seule assemblée générale des actionnaires s'est tenue au cours de l'exercice écoulé, à savoir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 19 mai 2025 à laquelle tous les actionnaires de votre société étaient présents, au siège social ou par le biais de la visioconférence, en vertu de l'Article 19§3 des Statuts.

Durée des mandats des Administrateurs

Il n'y a pas eu de changement dans la durée des mandats des Administrateurs au cours de l'exercice écoulé.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Thomas DOZIN viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2025 et les mandats exercés par ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA, ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU, Monsieur José Luis MUNOZ LASUEN et Monsieur Gérard GRISETI viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2028.

Durée des mandats des Commissaires aux Comptes

A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 19 mai 2025, le mandat de Commissaire aux Comptes de votre société de Madame Sandrine ARCIN a été renouvelé pour une durée de trois ans et Monsieur Stéphane GARINO a été nommé Commissaire aux Comptes de votre société pour une durée de trois ans également. Ces deux mandats couvrent les exercices sociaux 2025, 2026 et 2027, conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n°408 du 20 janvier 1945 modifiée.

L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat, de Madame Delphine BRYCH et nommé Monsieur Xavier CARPINELLI, tous les deux en qualité de Commissaires aux comptes suppléants pour les exercices sociaux 2025, 2026 et 2027, conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n°408 du 20 janvier 1945 modifiée.

Les Perspectives 2026

L'objectif principal de l'exercice 2026 sera de parvenir à stabiliser au mieux le niveau de nos marges nettes financières qui resteront dépendantes du niveau des taux d'intérêt. Forts des volumes gérés sous mandats, nous devrions consolider les très bons niveaux de marges de commissions enregistrés en 2025. La croissance attendue des capitaux, les bonnes performances de nos équipes de gestion discrétionnaire et de conseil et l'augmentation des volumes en gestion et en conseil nous permettront d'aborder 2026 avec confiance.

Le cumul de ces anticipations nous amène à prévoir à fin 2026 un niveau de Produit Net Bancaire en très léger retrait par rapport au réalisé de l'exercice précédent.

En termes de charges, nous budgétions une légère hausse de nos dépenses générales, liée à une augmentation quasi mécanique de nos coûts de fonctionnement.

Globalement nous attendons un coefficient d'exploitation en légère augmentation, proche des 65%, ce qui représente un niveau de rentabilité satisfaisant en adéquation avec les objectifs de création de valeur que nous avons pour nos clients.

The background of the page features a series of concentric, overlapping circles in shades of light gray, creating a sense of depth and movement. A thin red vertical line is positioned to the right of the large number '07', separating it from the text to its right.

07

BILAN SOCIAL
AU 31 DÉCEMBRE 2025

Bilan social au 31 décembre 2025

en milliers d'euros			
ACTIF	déc-24	déc-25	Variations
Caisse, Banques Centrales et CCP	5 178	1 360	-73,7%
Créances sur les établissements de crédit	346 797	217 370	-37,3%
Créances sur la clientèle	326 303	331 282	1,5%
Obligations et autres titres à revenu fixe	-0	0	0,0%
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0,0%
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations incorporelles	8 318	8 209	-1,3%
Immobilisations corporelles	387	297	-23,3%
Autres actifs	1 943	1 727	-11,1%
Comptes de régularisation	1 343	952	-29,2%
TOTAL DE L'ACTIF	690 269	561 197	-18,7%

en milliers d'euros			
Hors-Bilan	déc-24	déc-25	Variations
Engagements donnés	14 908	26 023	74,6%
* Engagements de financement	14 708	25 423	72,9%
* Engagements de garantie	200	600	200,0%
* Autres Engagements	0	0	0,0%

Bilan social au 31 décembre 2025

en milliers d'euros			
PASSIF	déc-24	déc-25	Variations
Caisse, Banques Centrales et CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	153 901	144 280	-6,3%
Comptes créditeurs de la clientèle	476 155	355 061	-25,4%
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	6 027	5 382	-10,7%
Comptes de régularisation	10 151	9 610	-5,3%
Provisions pour risques et charges	309	337	9,2%
Fonds pour risques bancaires généraux	400	400	0,0%
Dettes subordonnées			
Capital souscrit	26 880	26 880	0,0%
Capital non appelé			
Réserves	3 158	3 158	0,0%
Report à nouveau	9 915	13 289	34,0%
Résultat	3 374	2 800	-17,0%
TOTAL DU PASSIF	690 269	561 197	-18,7%

en milliers d'euros			
Hors-Bilan	déc-24	déc-25	Variations
Engagements reçus	290 000	290 000	0,0%
* Engagements de financement	90 000	90 000	0,0%
* Engagements de garantie	200 000	200 000	0,0%



08

SOLDES INTERMÉDIAIRES
DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2025

	en milliers d'euros		
	2024	2025	Variations %
Intérêts et produits assimilés	28 387	19 747	-30,4%
Intérêts et charges assimilées	-13 698	-7 491	-45,3%
Revenus des titres à revenu variable	0	0	0,0%
Commissions (produits)	13 139	14 494	10,3%
Commissions (charges)	-1 765	-2 191	24,1%
Pertes sur opérations financières	0	0	0,0%
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	883	1 018	15,4%
Autres produits d'exploitation bancaire	0	0	0,0%
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	0,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	26 945	25 577	-5,1%
Charges générales d'exploitation	-22 380	-21 450	-4,2%
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-355	-344	-3,1%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 210	3 784	-10,1%
Coût du risque	-20	-28	43,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 191	3 756	-10,4%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	0	0	0,0%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0,0%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 191	3 756	-10,4%
Résultat exceptionnel	302	-24	-107,8%
Impôts sur les bénéfices	-1 119	-932	-16,7%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	0,0%
Dotation - reprise des fonds pour risques bancaires généraux	0	0	0,0%
Intérêts minoritaires	0	0	0,0%
RESULTAT NET	3 374	2 800	-17,0%



09

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX
CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2025

Faits significatifs

Le résultat de l'exercice écoulé 2025 a été impacté par la diminution constatée sur nos marges financières nettes, du fait de la baisse des taux d'intérêt.

Note 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Des changements de méthode comptable et de présentation des états financiers ont eu lieu au 1er janvier 2025. Ces derniers concernent :

- Règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général ;
- Règlement ANC N° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Les évolutions présentées ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes annuels de la Banque.

1.1 / Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

1.2 / Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, Titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

1.3 / Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC ;
- soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier (par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac » etc.). Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

Les transactions et montants traités en 2025 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- dérivés de change (changes à terme) : 164 transactions ont été réalisées et 71 (swaps de change) avec la maison mère pour un nominal total 258,9 M€ ;
- options sur titres : 1 opération pour un montant 30 K€ ;
- produits structurés : 681 opérations pour un montant de 75,6 M€ ;
- warrants : aucune opération.

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

1.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n°2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

1.5 / Changement de présentation comptable

Aucun changement de présentation comptable n'est à signaler pour cet exercice. Toutefois, nous précisons que le résidu sur les opérations de change est comptabilisé en valeur nette.

1.6 / Titres d'investissement

en milliers d'euros			
Portefeuille Titres au 31 décembre 2025			
Obligations et autres titres à revenu fixe	2024	2025	Variations %
Titres d'investissement	0	0	0,0%
Titres de placement	0	0	0,0%
Titres de transaction	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%
Provisions existantes	0	0	0,0%
MONTANT NET	0	0	0,0%
Titres du secteur public	0	0	0,0%
Titres du secteur privé	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%

Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :

en milliers d'euros			
	2024	2025	Variations %
Moins de 3 mois	0	0	0,0%
De 3 mois à 1 an	0	0	0,0%
De 1 an à 5 ans	0	0	0,0%
Plus de 5 ans	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%

1.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 11.798 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€. Malgré l'absence d'indice de dépréciation, ce dernier a néanmoins fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) lequel n'a pas mis en évidence d'indice de réduction de valeur.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 1.534 K€ (en valeur brute).

1.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation interne des risques de crédit prenant en compte à la fois la probabilité de défaut du débiteur et la perte en cas de défaut. La notation finale d'un dossier repose ainsi sur une échelle de dix catégories de profils de risque homogènes.

Comptablement, les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 90 jours, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteuse d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de

la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

Au cours de l'exercice, une créance client d'un montant total en capital de 8,3 millions Euros a été déclassée en créance douteuse au 30 septembre 2025, le client n'ayant pas honoré ses échéances depuis plus de 90 jours. A la fin de l'année 2025, le client ayant régularisé l'ensemble des intérêts dus à cette date et une restructuration de la dette étant en cours de formalisation, la créance a été considérée comme un encours « sain restructuré » au 31 décembre 2025.

Toutefois, le non-respect, par le client, d'une condition attendue au 16 avril 2026, a révélé que la restructuration ne serait pas effective. La créance a donc été déclassée en « créance douteuse » rétroactivement au 31 décembre 2025. La valeur des garanties étant nettement supérieure à l'encours de crédit, aucune provision n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2025.

1.10 / Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euro affectées aux risques en euro et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 90 jours sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le Produit Net Bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le Produit Net Bancaire.

1.11 / Engagements de retraite

•a. Indemnités de départ à la retraite

En application de dispositions internes, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ calculée sur une base plus favorable que celle prévue dans la Convention Collective.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 183 K€ au 31 décembre 2025. Cette évaluation est totalement provisionnée.

•b. Primes pour médailles du travail

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 20 K€ au 31 décembre 2025. Cette évaluation est totalement provisionnée.

1.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (FRBG)

Pour rappel, suite aux concertations avec la maison mère au sujet du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG), lequel n'est pas reconnu au niveau consolidé par les règles IFRS, le Conseil d'Administration du 10 décembre 2019 a acté l'arrêt de l'utilisation du FRBG au sein d'Andbank Monaco SAM et le principe de sa reprise progressive selon un plan proposé à l'occasion de l'arrêté des comptes des exercices concernés.

Néanmoins, par dérogation à ce principe, depuis l'exercice 2022, le Conseil d'Administration décide de laisser inchangé le niveau du FRBG.

Le montant total du FRBG représente 400 K€ au 31 décembre 2025.

1.13 / Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/2025 :

en milliers d'euros						
Actifs Grevés	Valeur comptable			Juste valeur		
	2024	2025	Variations	2024	2025	Variations
Instruments de capitaux	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Titres de créances	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Autres actifs	4 166	3 748	-10,0%	0	0	0,0%
TOTAL	4 166	3 748	-10,0%	0	0	0,0%

en milliers d'euros						
Actifs Non Grevés	Valeur comptable			Juste valeur		
	2024	2025	Variations	2024	2025	Variations
Instruments de capitaux	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Titres de créances	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Autres actifs	686 103	557 449	-18,8%	0	0	0,0%
TOTAL	686 103	557 449	-18,8%	0	0	0,0%
TOTAL BILAN	690 269	561 197	-18,7%	0	0	0,0%

Note 2 – CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

en milliers d'euros							
CREANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2024	2025	Variations %
COMPTES A VUE	8 238	0	0	0	15 922	8 238	-48,3%
PRÊTS JJ	135 235	0	0	0	255 453	135 235	-47,1%
PRETS TERME	72 803	2 181	0	0	80 249	74 984	-6,6%
PRETS FINANCIERS	0	0	0	0	0	0	0,0%
CREANCES RATTACHEES	273	0	0	0	351	273	-22,2%
TOTAL	216 549	2 181	0	0	351 975	218 730	-37,9%

en milliers d'euros							
DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2024	2025	Variations %
COMPTES A VUE	398	0	0	0	35	398	1 037,1%
EMPRUNTS JJ	0	0	0	0	0	0	0,0%
EMPRUNTS TERME	69 700	0	75 000	0	153 700	143 700	-6,5%
DETTES RATTACHEES	182	0	0	0	167	182	9,2%
TOTAL	69 280	0	75 000	0	153 902	144 280	-6,3%

Note 3 – CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées selon leur durée résiduelle.

en milliers d'euros							
CREANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2024	2025	Variations %
COMPTES A VUE	81 236				77 568	81 236	4,7%
PRÊT JJ					0	0	
PRETS TERME					0	0	
PRETS FINANCIERS	25 196	5 101	188 659	30 311	247 512	249 267	0,7%
CRÉANCES RATTACHÉES	779				1 222	779	-36,3%
TOTAL	107 211	5 101	188 659	30 311	326 302	331 282	1,5%

en milliers d'euros							
DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2024	2025	Variations %
COMPTES A VUE	243 642				278 261	243 642	-12,4%
EMPRUNTS JJ					0	0	
PRETS TERME	56 135	54 052	43		196 396	110 230	-43,9%
DETTES RATTACHEES	262				512	262	-48,9%
AUTRES SOMMES DUES	927				986	927	-6,0%
TOTAL	300 966	54 052	43	0	476 155	355 060	-25,4%

Note 4 – RISQUES SUR ENGAGEMENTS DONNES A LA CLIENTELE

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2025 fait ressortir 100% de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

en milliers d'euros			
	2024	2025	Variations %
Engagements globaux bruts	200	600	200,0%
Engagements sains	200	600	200,0%
Engagements douteux	0	0	0,0%
Provisions	0	0	0,0%
Engagements nets	200	600	200,0%
Taux d'engagement des engagements douteux	0	0	0,0%
Poids des douteux sur encours global	0	0	0,0%

Note 5 – IMMOBILISATIONS

	en milliers d'euros				
	2024	Augmentation	Diminution	2025	Variations %
Fonds de commerce	8 000	0	0	8 000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516	0	0	516	0,0%
Matériel de transport	0	0	0	0	0,0%
Mobilier et matériel de bureau et informatique	1 012	1	-299	714	-29,4%
Agencements, installations	961	0	-29	932	-3,0%
Immobilisations en cours	47	65	-44	69	46,8%
Logiciels	1 523	122	-112	1 534	0,7%
Œuvres d'arts	33	0	0	33	0,0%
Valeur brute	12 093	189	-484	11 798	-2,4%
Amortissements	-3 388	-344	440	-3 292	-2,8%
Valeur nette	8 705	-155	-44	8 506	-2,3%

Note 6 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

	en milliers d'euros		
AUTRES ACTIFS	2024	2025	Variations %
Dépôts et garantie versée	743	761	2,5%
T.V.A.	29	29	0,5%
Débiteurs divers Etat	1 052	895	-14,9%
Débiteurs divers	119	42	-64,5%
Divers	0	0	0,0%
TOTAL	1 943	1 727	-11,1%

	en milliers d'euros		
AUTRES PASSIFS	2024	2025	Variations %
Primes sur instruments financiers	0	0	0,0%
Prélèvements et autres impôts	528	505	-4,3%
Impôts société à payer	1 119	932	-16,7%
T.V.A.	187	193	3,0%
Personnel et organismes sociaux	4 170	3 749	-10,1%
Créditeurs divers	0	0	0,0%
Divers	23	3	-86,2%
TOTAL	6 027	5 382	-10,7%

Note 7 – COMPTES DE REGULARISATION

en milliers d'euros			
ACTIF	2024	2025	Variations %
Produits à recevoir	105	117	11,9%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	129	249	93,4%
Comptes de recouvrement	44	-22	-151,0%
Autres comptes débiteurs	1 065	607	-43,0%
TOTAL	1 343	952	-29,1%

en milliers d'euros			
PASSIFS	2024	2025	Variations %
Charges à payer	9 158	7 876	-14,0%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	389	429	10,3%
Comptes de recouvrement	12	819	6 728,2%
Autres comptes créditeurs	592	486	-18,0%
TOTAL	10 151	9 610	-5,3%

Note 8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FRBG

en milliers d'euros						
	2024	Dotations	Reprises	Utilisations	2025	Variations %
Provisions pour risques et charges diverses	101	33	0	0	134	32,8%
Provisions pour risques opérationnels	0	0	0	0	0	0,0%
Provisions pour indemnités de retraite	173	10	0	0	183	5,8%
Provisions pour médailles	35	0	15	0	20	-42,2%
Provisions pour risques bancaires	400	0	0	0	400	0,0%
TOTAL	709	43	15	0	737	4,0%

Note 9 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros					
	2024	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2025	Variations %
Capital social	26 880			26 880	0,0%
Primes d'émission	0			0	0,0%
Réserve légale	2 688			2 688	0,0%
Réserve réglementée	0			0	0,0%
Réserve facultative	470			470	0,0%
Report à nouveau	9 915	3 374		13 289	34,0%
Dividendes	0			0	0,0%
Résultat de l'exercice	3 374	-3 374	2 800	2 800	-17,4%
	43 327	0	2 800	46 127	6,5%

Réserve légale

La réserve légale est entièrement dotée depuis l'approbation des résultats 2023 à hauteur de 10% du montant du capital social, soit 2.688 K €.

Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Note 10 – INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

en milliers d'euros							
	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	%
Sur opérations avec les établissements de crédit	12 205	7 321	6 825	3 335	5 380	3 986	-25,9%
Sur opérations avec la clientèle	16 182	12 426	6 873	4 156	9 309	8 270	-11,2%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0	0,0%
Sur autres intérêts et produits assimilés	0	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL	28 387	19 747	13 698	7 491	14 689	12 256	-16,6%

Note 11 – COMMISSIONS

en milliers d'euros			
Commissions Perçues	2024	2025	Variations %
Clientèle	1 099	1 368	24,5%
Opérations sur titres	8 844	9 718	9,9%
Opérations sur produits structurés	3 176	3 371	6,1%
Opérations de hors bilan	20	37	87,6%
TOTAL	13 139	14 494	10,3%

en milliers d'euros			
Commissions Payées	2024	2025	Variations %
Etablissements de crédit	274	324	18,4%
Charges s/instrument cours de change	0	0	0,0%
Opérations sur titres	543	699	28,6%
Charges d'apporteurs d'affaires	948	1 168	23,2%
TOTAL	1 765	2 191	24,1%

COMMISSIONS NETTES	11 374	12 303	8,2%
---------------------------	---------------	---------------	-------------

Note 12 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	en milliers d'euros		
	2024	2025	Variations %
Salaires	7 869	8 000	1,7%
Charges sociales	1 711	1 904	11,3%
Impôts et taxes	1	1	20,8%
Services extérieurs et autres frais administratifs	12 800	11 545	-9,8%
TOTAL	22 380	21 450	-4,2%

Note 13 – COUT DU RISQUE

	en milliers d'euros		
	Opérations avec la clientèle 2025	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions	-33	0	-33
Dotations aux provisions liées à l'effet temps	0	0	0
Dotations aux provisions liées à la décote	0	0	0
Reprises de provisions	0	5	5
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0	0	0
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	0	0	0
Récupération sur créances amorties	0	0	0
Solde Bénéfice des corrections de valeurs / créances			-28

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite, médailles du travail ainsi que pour divers risques et charges de l'année 2025.

Note 14 – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	en milliers d'euros		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2024	2025	Variations %
Fonds de garantie	0	0	0,0%
Charges exceptionnelles d'exploitation	63	12	-81,2%
Charges exceptionnelles	57	28	-50,2%
TOTAL	120	40	-66,6%

	en milliers d'euros		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2024	2025	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	101	4	-96,1%
Produits exceptionnels	321	13	-96,0%
TOTAL	422	17	-96,0%

RESULTAT EXCEPTIONNEL	302	-23	-107,7%
------------------------------	------------	------------	----------------

Note 15 – OPERATIONS FERMES A TERME EN DEVISES

	en milliers d'euros		
	2024	2025	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	40 786	49 564	21,5%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	40 786	49 564	21,5%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à recevoir contre euro à livrer	40 169	49 365	22,9%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	40 169	49 365	22,9%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	0	0	0,0%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	0	0	0,0%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%

Note 16 – EFFECTIFS

La moyenne de notre effectif au cours de l'année 2025 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	8
Cadres	31
Gradés	16
Employés	0
Alternants	2

10 /

RÉSULTATS
FINANCIERS 2025

Résultats financiers 2025

	en milliers d'euros	
	2024	2025
SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE		
Capital social	26 880	26 880
Réserves	3 158	3 158
Nombre d'actions	210 000	210 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES		
Produit bancaire	26 945	25 577
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	4 867	4 104
Impôts sur les sociétés	1 119	932
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3 374	2 800
Bénéfices distribués	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION		
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	17,85	15,11
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	16,07	13,33
Dividende versé par action	0	0
PERSONNEL		
Nombre de salariés	58	55
Montant de la masse salariale	9 580	9 904
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	135	143

11

RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite Loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2025 pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à 561.196.980,03 €
- Le Compte de Résultat fait apparaître un bénéfice net de 2.800.093,76 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Etablissement pendant l'exercice 2025, le Bilan au 31 décembre 2025, le Compte de Résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2025, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Etablissement au 31 décembre 2025 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode comptable résultant de l'application de nouveaux règlements ANC. L'information y afférente a été précisée dans la note 1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Etablissement. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 29 avril 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 44 de la Loi n° 1.573 du 8 avril 2025 relative à la modernisation du droit des sociétés, accomplies pendant l'exercice 2025 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I - Opérations visées à l'article 44 de la Loi n° 1.573 du 8 avril 2025 relative à la modernisation du droit des sociétés

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les marchés ou opérations visées à l'article 44 de la Loi n° 1.573 du 8 avril 2025 dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres marchés ou opérations visées. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces marchés ou opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 44 de la Loi n° 1.573 relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences estimées nécessaires consistant à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les caractéristiques et les modalités essentielles des opérations ou marchés dont nous avons été avisés à l'occasion de notre mission pendant l'exercice 2025 vous sont décrites dans le rapport établi par votre Conseil d'Administration.

Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et nous vous signalons qu'exceptionnellement, lors de sa réunion du 26 mars 2026, votre Conseil d'Administration a décidé d'autoriser a posteriori les conventions visées à l'article 44 de la Loi n° 1.573 du 8 avril 2025 relative à la modernisation du droit des sociétés. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II - Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 19 mai 2025, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de renouveler le mandat des Commissaires aux Comptes.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 29 avril 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN



12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

Assemblée Générale Ordinaire

du 18 mai 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et le Compte de Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 2.800.093,76 € de la manière suivante :

Résultat en instance d'affectation :

• Report des exercices antérieurs	13.288.913,53 €
• Résultat net de l'exercice	2.800.093,76 €

Total à affecter : 16.089.007,29 €

Affectation :

1. à la réserve légale (statutaire) :	00,00 €
2. à la réserve facultative :	00,00 €
3. en distribution de dividende :	00,00 €
4. en report à nouveau :	16.089.007,29 €

Total affecté : 16.089.007,29 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des indemnités payées aux Administrateurs, examiné et approuvé préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations et tel que repris dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Politique de Rémunération de la Banque, l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées au titre de l'exercice 2025 aux personnes mentionnées à l'article L511-71 du Code Monétaire et Financier, ainsi que ses différentes composantes, sont portées à la connaissance de l'Assemblée Générale.

Il est porté à la connaissance de celle-ci, et soumis à son approbation, que la rémunération variable d'une seule des personnes mentionnées à l'article L511-71 du Code Monétaire et Financier dépasse le seuil de 100% de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2025, pour se situer à 141,98%. Il se situe néanmoins en-deçà du seuil maximum de 200% aux termes de la Politique de Rémunération moyennant approbation de l'Assemblée Générale. Il est également noté que la rémunération variable de tous les autres Preneurs de Risques se situe en-deçà des limites spécifiques qui leurs sont applicables.

Les explications nécessaires sont fournies à ce sujet à l'Assemblée Générale qui note que le total des rémunérations variables de ces personnes se situe à 88,35% du total de leur rémunération fixe de sorte que l'exigence du maintien d'une assise financière saine de la Banque n'est pas remise en cause.

L'Assemblée Générale prend note de cette enveloppe et de ses composantes qui ont été examinées et approuvées préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les actionnaires votants, Monsieur GRISETI s'étant abstenu.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note que le mandat d'Administrateur de Monsieur Thomas DOZIN vient à échéance à l'occasion de la tenue de la présente Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au renouvellement de ce mandat pour une durée de 3 nouvelles années.

L'Assemblée décide de procéder au renouvellement de ce mandat pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur la validation des comptes de l'exercice 2028.

Monsieur DOZIN a accepté cette fonction et déclare ne pas tomber sous le coup des incapacités, des interdictions ou des déchéances prévues par la Loi.

Il est entendu que le renouvellement de ce mandat est soumis à la notification de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur (notamment l'Instruction ACPR n°2021-I-01 du 13.01.2021 et le Décret n°2016-1560 du 18 novembre 2016).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les actionnaires votants, Monsieur DOZIN s'étant abstenu.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société, ses mandataires sociaux, ses Administrateurs et ses actionnaires, et déclare les approuver sans réserve.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié conforme pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Andbank Monaco S.A.M | RCI 07 S 04639 | Capital de 26.880.000 EUR
1, avenue des Citronniers | MC 98000 Monaco | Principauté de Monaco